

Rennes, le 17 février 2021

Patrick Jéhannin
xx rue Bxxxxxxxx Pxxxxxx
35000 - Rennes
à
Monsieur Florian Bachelier
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Courrier suivi n° 3Y 003 098 9678 6

Monsieur le député,

A plusieurs reprises, vous avez déclaré que les députés « *ont réalisé 55 000 000 € d'économies d'argent public en 3 ans, vont en constater plus de 30 000 000 € pour l'année 2020. Et auront, à la fin du mandat réalisé 100 000 000 € d'économies.* »

Accepteriez-vous de m'indiquer comment concilier ces propos avec les résultats ci-dessous, qui sont extraits des comptes présentés par la Questure, contrôlés par la Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée Nationale et certifiés par la Cour des Comptes ?

Mais où sont donc les 55 millions d'économies ?...

| Extrait du compte de résultat agrégé de l'Assemblée Nationale | Réalisé 2017 | Réalisé 2018 | Réalisé 2019 | Réalisé 2020 |
|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| CHARGES (y compris charges financières et exceptionnelles) | 609 898 689 | 584 387 690 | 583 827 526 | ? |
| dont compte 65 : CHARGES PARLEMENTAIRES | 343 876 767 | 321 181 359 | 323 179 092 | ? |
| dont crédit supplémentaire de fin de législature | 29 589 010 € | 0 | 0 | ? |
| Déficit hors crédit supplémentaire de fin de législature | -1 126 005 | -8 146 472 | -9 488 096 | ? |

source : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/les-comptes-de-l-assemblee-nationale>

Je vous en remercie bien vivement par avance.

Patrick Jéhannin

Copie par courriel à : florian.bachelier@assemblee-nationale.fr